

Les dynamiques récentes des vols à main armée

Depuis 2013, le nombre de vols avec une arme à feu a fortement diminué. Si cette diminution concerne aussi bien les particuliers que les commerçants, certains petits commerces tels que les bijouteries, les stations-services ou encore les tabacs sont les premiers à bénéficier de cette baisse.

Dans ce contexte, la répartition des vols à main armée a été fortement modifiée au détriment des particuliers. En 2015, ils font l'objet de 45% des vols à main armée contre 37% deux ans auparavant.

Moitié moins de vols à main armée contre les commerçants en deux ans

En 2015, 3 098 vols à main armée ont été recensés par les forces de sécurité intérieure contre 5 141 en 2013. En deux ans leur nombre a donc diminué de 40%, soit environ 2 000 vols à main armée de moins [1].

Si les vols à main armée contre les particuliers ont diminué, le secteur marchand reste le principal bénéficiaire de cette tendance à la baisse. Ainsi, entre 2013 et 2015 le nombre de vols à main armée à l'encontre des commerçants a presque été divisé par deux alors que, sur la même période, les vols à main armée contre les particuliers ont diminué de 25%.

Les tabacs, les bijouteries ou encore les stations-services sont les premiers à tirer parti de la baisse. Les hypers et supermarchés, les restaurants, les agences bancaires du groupe « La poste », les taxis et les transports de fonds sont également nettement moins visés. Du côté des particuliers, la baisse la plus importante concerne les vols à main armée dans les véhicules. Moins marquée, on enregistre néanmoins une baisse du nombre de vols à main armée contre les particuliers à leur domicile ou dans la rue.

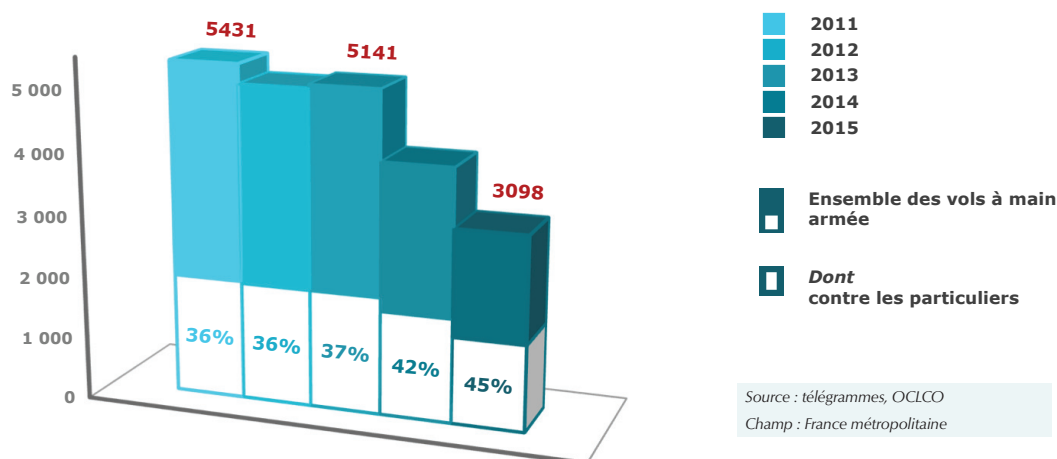
La nouvelle répartition des vols à main armée se fait au détriment des particuliers

Ce contexte de forte baisse n'a pas modifié l'ensemble de la structure des vols à main armée contre les personnes morales. Seule la part des vols à main armée contre les commerces de détail non alimentaires a fortement diminué. Les vols à main armée les visant contribuent à 23% de l'ensemble en 2013, contre seulement 15% en 2015. Les parts respectives des autres branches du secteur marchand n'ont, quant à elles, que très faiblement variées.

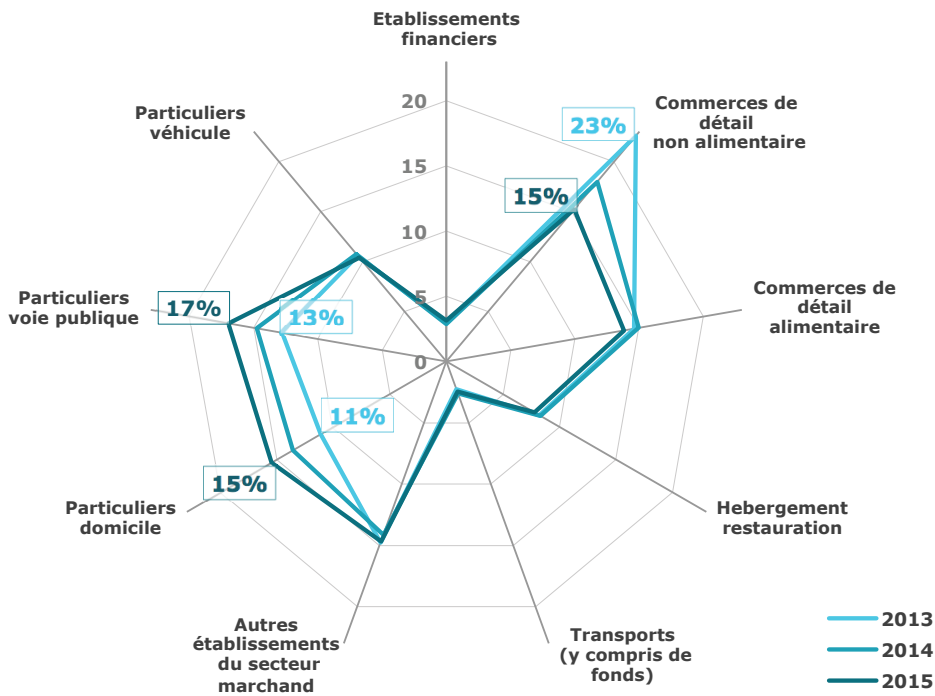
A contrario, les proportions de vols à main armée contre les particuliers au domicile et sur la voie publique sont nettement supérieures en 2015 par rapport à 2013. Leurs parts ont augmenté de 4 points en deux ans pour atteindre respectivement 15% et 17% en 2015 [2][3].

1

Évolution du nombre de vols à main armée (2011-2015)



Évolution de la répartition des vols à main armée (2013-2015)



Source : télégrammes, OCLCO

Champ : France métropolitaine

SOURCES et DÉFINITIONS

OCLCO

L'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) est placé sous la direction de la Sous-direction de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière (SDLCODF). Il est en charge de la centralisation des données issues des services de police et des unités de gendarmerie concernant tous les crimes et délits commis par des groupes criminels.

Vols à main armée

La définition des vols à main armée retenue dans cette étude ne se fonde aucunement sur la définition pénale. Elle porte uniquement sur les vols commis ou tentés au moyen d'une arme à feu. Par commodité de lecture, la dénomination « vols à main armée » est préférée à la mention exhaustive « vols à main armée commis ou tentés au moyen d'une arme à feu ».

Secteur marchand

Le secteur marchand désigne les personnes morales de droit privé à but lucratif, c'est-à-dire les établissements qui ont pour objectif de réaliser un bénéfice.

Évolution détaillée du nombre de vols à main armée (2013-2015)

	2013	2014	2015	Variations 2015/2014	Variations 2015/2013
Ensemble des vols à main armée	5 141	4 042	3 098	-23%	-40%
établissements du secteur marchand	3 367	2 462	1 771	-28%	-47%
Etablissements financiers	153	116	98	-16%	-36%
Agences bancaires (hors agences du groupe "La Poste")	31	30	30	0%	-3%
Agence du groupe "La poste"	108	74	60	-19%	-44%
Autres établissements financiers*	14	12	8	ns	ns
Commerces de détail non alimentaire	1 163	728	472	-35%	-59%
Stations-services	208	153	91	-41%	-56%
Tabacs-PMU-Française des jeux	580	368	238	-35%	-59%
Bijouteries-horlogeries-joailleries-orfèvreries	224	119	65	-45%	-71%
Pharmacies et commerces d'articles médicaux	104	56	56	0%	-46%
Parfumeries / coiffeurs / instituts de beauté	47	32	22	-31%	-53%
Commerces de détail à prédominance alimentaire	752	605	429	-29%	-43%
Surfaces supérieures à 400 m ²	264	208	125	-40%	-53%
Surfaces inférieures à 400 m ²	488	397	304	-23%	-38%
Hébergement, restauration	424	337	241	-28%	-43%
Hôtels	88	65	54	-17%	-39%
Débit de boisson / restaurants	336	272	187	-31%	-44%
Transports	116	104	76	-27%	-34%
Transports de fonds	37	22	16	-27%	-57%
Taxis et transports de personnes	21	10	8	-20%	-62%
véhicules de livraison et fret	58	72	52	-28%	-10%
Autres	759	572	455	-20%	-40%
Particuliers	1 774	1 580	1 327	-16%	-25%
Particuliers au domicile	572	549	479	-13%	-16%
Particuliers sur la voie publique	658	597	526	-12%	-20%
Particuliers dans leur véhicule	544	434	322	-26%	-41%

Source : télégrammes, OCLCO

Champ : France métropolitaine

* Trésor public, paieries, crédits municipaux, caisses municipales, bureaux de change

Sur le même sujet

